

PERIODIQUE TRIMESTRIEL DE L'A.S.B.L. "La Porte Ouverte"

Editorial

page 1

*

**Liens entre le développement psychomoteur
d'un enfant et la construction de sa personnalité.**

Mr DODEMONT

page 2

*

Rencontres des enfants avec les familles d'origine:
sens, fréquence, retombées.

Mme PATINY et Mr DEHASPE

page 9

*

*Compte rendu de la formation animée par le Dr BOUTSEN
sur les besoins émotionnels de l'enfant:*

- les fonctions du jeu

page 15

- l'enfant en relation

page 19

*

Rapport d'activités mars 98 - mars 99

page 23

*

AGENDA

- le dimanche 5 septembre 99 à Bérinzenne (SPA) à midi :

barbecue

page 27

- octobre 99 (invitation personnelle sera envoyée) :
rencontre-ateliers proposée aux familles d'accueil
par l'antenne de VERVIERS dans les locaux de S.F.X.

- 2 soirées de relaxation par la sophrologie par Renée BAIVIER

* à Spa (Centre culturel, rue de la Géronstère, 10) les 17.9 et 1.10.99

* à Naast (Ecole St Joseph, rue de la Haute-Folie, 32) les 22.10 et 29.10.99

page 31

*

Infos-Affiliation-Abonnement.

page 32

ÉDITORIAL

Bonjour,

Nous espérons que vous passez de très bonnes vacances, d'autant plus que le soleil ne nous a guère quittés, encourageant balades, projets et retrouvailles.

Dans ce journal, vous trouverez tout d'abord la synthèse d'une conférence - débat animée par M. DODEMONT et abordant *les liens entre les expériences corporelles d'un enfant* (« le sensori-moteur ») *et le développement harmonieux ou non de sa personnalité*. À sa lecture, vous effectuerez certainement des rapprochements avec la formation assurée par le Dr BOUTSEN concernant *les besoins émotionnels des enfants*, dont les 2 dernières parties, relatives aux **fonctions du jeu** et à **l'enfant en relation**, sont également résumées dans ce journal.

Les réflexions de M. DEHASPE et de Mme PATINY (service de placement familial) à propos des *rencontres entre les enfants en accueil et leur famille d'origine* sont interpellantes dans la mesure où elles proposent une vision originale de ces contacts. Notamment, il est expliqué que la souffrance est *inévitabile* pour l'enfant (du fait qu'il a deux familles), que le contexte de la visite (durée, lieu...) doit être réfléchi pour permettre à l'enfant *de toucher du doigt les limites de sa famille d'origine* et donc les raisons de son placement... ce qui devrait lui permettre d'accepter son placement en famille d'accueil comme un bon choix pour lui et donc de mieux y vivre. *Or, jusqu'ici, j'ai personnellement plutôt cherché à épargner la souffrance à mes petits bouts en accueil, notamment en demandant que les rencontres familiales soient limitées à ce que la famille de naissance peut assumer correctement... sans jamais penser qu'ainsi, ces fillettes n'ont pas l'occasion de percevoir les limites de leur famille. Mon souci était d'éviter ou du moins de limiter les cauchemars, pipis, problèmes alimentaires et autres eczéma survenant après les visites.* J'espère que, comme pour moi, cette conférence sera pour vous source d'une réflexion enrichissante.

Comme annoncé dans le journal précédent, vous trouverez le **rapport d'activités** de l' A.S.B.L. pour la période mars 98 - mars 99.

Enfin, nous avons le plaisir de vous inviter à une journée de détente, de balade et d'échanges autour d'un délicieux **barbecue** dans une région superbe : Bérinzanne (SPA). Cette rencontre n'est pas limitée aux familles d'accueil : vous pouvez inviter parents et amis. Une bonne façon de prolonger un peu l'esprit « vacances » malgré la rentrée scolaire, ...

Notre **prochain journal** sera principalement consacré à *la réforme du secteur de l'aide à la jeunesse*, visant notamment à mieux concrétiser l'une des priorités du décret de 91 : l'aide dans le milieu de vie de l'enfant, la limitation des placements (en nombre et en durée). Notamment, nous reproduirons (et commenterons) *l'arrêté de mars 99 du gouvernement de la Communauté française relatif aux services de placement familial*. Nous essayerons de clarifier ce que cela change concrètement pour les familles d'accueil. D'ores et déjà, nous vous invitons à nous partager vos questions, informations, suggestions. Les exposés de Maître SAUVAGE et de Monsieur VEGA (Président de l'Union des Conseillers et Directeurs) lors de notre A.G. du 13. 3. 99 abordaient cette réforme et donc, seront repris dans le journal prochain.

Bonne lecture et à bientôt, nous l'espérons, lors d'une de nos activités !

Synthèse de la soirée - débat présentée par M. DODEMONT, le 29.4.99.

**LIENS ENTRE LE DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR
D'UN ENFANT ET LA CONSTRUCTION DE SA PERSONNALITÉ.**

Monsieur DODEMONT est psychomotricien et formateur à la pratique de Bernard AUCOUTURIER. Cette pratique vise à favoriser le développement de la personne globale de l'enfant, plutôt qu'à repérer ses déficits spécifiques et à y remédier point par point. Le psychomotricien part de ce que l'enfant sait et aime faire... et il l'aide à bien grandir, à son rythme en lui permettant d'expérimenter des sensations, des émotions... à travers toutes sortes de jeux et activités auxquels l'enfant prend plaisir.

A. EXPOSE.

Quel est le développement habituel d'un enfant ? À partir de ce schéma de base, nous constaterons des ruptures entre le développement courant et celui d'un enfant en difficulté.

1. Un enfant est attendu.

Au point de départ existe *l'enfant imaginaire*, l'enfant rêvé. Le désir d'enfant repose sur l'histoire de la personne. Cet enfant rêvé est très important : il commence avant la conception de l'enfant et continue même après sa mort. Le problème se situe dans le *décalage* entre l'enfant rêvé et l'enfant réel (cf. l'expression significative « on élève un enfant » qui montre bien qu'on le rêve à une certaine hauteur).

Beaucoup de gens (pas seulement les parents) vont projeter sur cet enfant leur imaginaire, leurs rêves. L'imaginaire joue le rôle d'un contenant, d'une enveloppe.

Problème : Certains enfants sont d'avance coincés dans des enveloppes trop rigides ; d'autres parents disent : « Mon enfant sera libre, il fera ce qu'il voudra » => c'est l'excès inverse, il n'y a pas de contenance.

Pour bien grandir, un enfant a besoin de CONTENTION SOUPLE (cf. les bandages de contention qui doivent contenir l'articulation tout en permettant le mouvement).

2. L'enfant est conçu, il existe.

Auparavant, l'enfant existait quand il commençait à bouger. Maintenant, nous disposons de la technique de l'*échographie* ⇔ choc entre l'image que les parents ont dans leur tête et la réalité. Dans ce sens, on a pu appeler l'échographie « interruption volontaire de fantasmes ». De ce fait, autour d'une échographie, il peut y avoir évolution de la relation parent - enfant comme il peut y avoir dérapage. C'est pourquoi les médecins qui réfléchissent à l'impact de l'échographie y sont très attentifs.

L'enfant bouge dans l'espace utérin et ce mouvement peut être perçu de multiples façons par la mère : « Il me dérange, il me donne des coups »,
« Il m'appelle, il me dit des choses ».

En haptonomie (F. VELDMANN), à partir d'une certaine détente de la mère, on peut par de simples appuis ou pressions sur le ventre, appeler l'enfant, communiquer ; le père peut le faire ; on constate qu'il n'y a pratiquement pas d'accouchement en siège (on invite le bébé à bien se positionner avant).

Dès ce moment où le bébé bouge, manifeste qu'il est vivant, il peut déjà exister une *harmonie*, une *unité* biologique, imaginaire, une forme de *plaisir à deux*. Mais il peut aussi y avoir une *absence d'accueil*, une contention, un blocage possible (exemple : prise de calmant).

Le fœtus est *capable de percevoir* des changements de *voix*. À sa naissance, il est très habitué à la voix de sa mère et s'il en est séparé, il vit une rupture sensorielle, il ne la retrouve plus.

3. L'enfant naît.

C'est une rupture extrêmement forte, l'unité est rompue. L'enfant a besoin d'un pare-angoisse, d'une protection par rapport au monde extérieur. Quelles sont principalement les angoisses du bébé ?

a) *Angoisse de chute.*

La tête est la partie la plus lourde du corps ; dans l'oreille se trouve le centre de l'équilibre.

Dès lors, si l'enfant est mal tenu, mal porté, brusqué, si ce centre de l'équilibre est trop sollicité, il ressent une angoisse de chute qui peut se prolonger dans le temps (cette angoisse se manifeste par une peur de tomber ou par une recherche de la chute, même dangereuse).

b) *Angoisse de liquéfaction.*

liée au sein ; ce sont des enfants qui se répandent, qui s'étalent, qui ne semblent pas avoir de colonne vertébrale.

c) *Angoisse d'écorçage.*

Les très jeunes enfants sont très sensibles de la peau, détestent être déshabillés. La peau est un contenant qui, s'il n'est pas bien touché, peut avoir des trous et s'avérer incapable de contenir la personnalité de l'enfant (cf. Didier ANZIEU : *Le moi - peau. Les enveloppes psychiques*). On a des enfants qui soit veulent tout le temps être touchés, soit au contraire ne supportent plus d'être touchés (exemple : angoisse dans le bain...).

On peut retrouver ces angoisses chez l'enfant mais aussi chez l'adulte.

4. L'enfant grandit.

Le bébé continue à grandir s'il a une *mère « suffisamment bonne »* (WINNICOT) c'est-à-dire ni trop négative ni trop bonne, trop enveloppante.

C'est ainsi que vers 7 - 8 mois, il a l'intuition que sa mère et lui sont deux personnes différentes. Jusque-là, il croyait que sa mère, c'était lui. Dès lors, il va s'accrocher à sa mère, refuser les autres personnes. Si sa mère est suffisamment bonne et revient suffisamment auprès de lui, il se rassurera et cela ira. Il s'agit de *l'angoisse de perte*.

L'enfant va mettre en place, par le jeu, des *compensations à la perte de sa mère* : il remplace par autre chose le plaisir qu'il a perdu de sa mère.

Exemples : - « je suis vide de ma mère > je remplis avec de l'eau »

- il a perdu le sein, puis le biberon -> il prend une sucette :

* il rejoue les sensations autour de la bouche

* il se rappelle tout le plaisir qu'il a eu avec sa mère.

- il joue à apparaître et à disparaître.

- « ma mère ne me balance plus => je me balance ».

L'ENFANT NORMAL REMPLACE SA MÈRE, IL TROUVE DES SOLUTIONS. IL COMPENSE PAR LE SENSORI-MOTEUR. L'ENFANT PSYCHOTIQUE NE COMPENSE PAS (PAR LA TRICHE, LE FANTASME) CAR IL VEUT SA MÈRE (IL NE COMPENSE PAS PAR UN DOUDOU...).

N.B. Une mère suffisamment bonne correspond à une femme suffisamment heureuse. Sinon, elle aura tendance à compenser ses manques avec l'enfant. Si la mère est bien, c'est parce qu'il y a un homme qui est bien avec elle. Si le couple fonctionne bien, si le père fait bien son boulot, c'est OK.

Sinon : - enfant tyrannique, qui veut absolument contrôler sa mère.
- enfant agressif.

5. Réflexions sur la situation spécifique des enfants confiés en accueil.

- a) **Même si** la mère biologique n'a pas été suffisamment bonne,
- il y a quand même *quelque chose qui reste* ;
- l'enfant dispose d'un père, d'une mère, d'une fratrie de *substitution* ;
- son *imaginaire* intervient également.

Cela pose la question de l' *information* sur ce que l'enfant a vécu avant d'arriver en accueil.

CYRULNIK, dans son livre : « *Ces enfants qui tiennent le coup* » se demande pourquoi certains enfants ayant tout vécu tiennent le coup et d'autres pas (concept de *résilience*).

- Il apparaît que ceux qui résistent sont ceux qui ont pu créer au moins un *attachement* important dans leur histoire (donc pas nécessairement avec leurs parents) ;
- par ailleurs, le problème du *favoritisme* intervient . La guerre, la faim... se traversent beaucoup mieux quand tout le monde vit la même chose. Mais s'il y a favoritisme, alors tout casse et des faits même pas très graves en soi le deviennent :

ex : une famille d'accueil expliquant que, même si cela se passe très bien avec son enfant accueilli, celui-ci a un statut d'enfant en accueil par rapport à ses enfants qui ont un statut d'enfant biologique.

- b) Qu'en est-il des *enfant hyperactifs* ?

Nous passons notre vie à ce que les enfants transforment et se transforment, dont nous devrions être contents... même si l'hyperactivité des enfants est dure à supporter.

Ils agissent ainsi : * pour se faire remarquer (ils ont vécu dans des milieux où on ne les voyait pas sans cela) ;

* pour faire chuter toutes leurs tensions intérieures (ce sont des enfants très chargés intérieurement) ;

on a une *mémoire physiologique* de ce qu'on a vécu ; ex: on *engramme* comme des éponges la chute mais aussi les émotions autour.

Émotion et tonus sont liés. S'il y a du tonus, il y a émotion et vice-versa. C'est pourquoi la même situation de détente (dans un stage par exemple) provoque des réactions différentes : chez certains l'endormissement et chez d'autres des pleurs parce que la situation réveille des émotions engrammées. *D'abord, il y a l'enfant avec son corps, et son tonus est très révélateur.*

- c) On considère que *l'espace intime* correspond à la *distance* du bras tendu. Certains enfants perturbés viennent droit sur nous « je t'aime, je t'étouffe » => « non, tu me fais mal ». D'autres, à 5 mètres de distance, sont déjà apeurés, se sentent agressés.

*En psychomotricité, l'objectif est d'harmoniser l'enfant : avec son corps
avec l'espace
avec le temps*

à travers l'expressivité corporelle.

B. PRESENTATION D'UNE SEANCE DE PSYCHOMOTRICITE A TRAVERS UN MONTAGE DE DIAPOSITIVES.

Monsieur DODEMONT présente ici une séance avec des enfants de troisième maternelle qu'on aide à grandir à travers la psychomotricité.

On préfère travailler avec des enfants entre 0 et 6 ans, à un âge où maturation sensori-motrice et maturation psychologique sont encore très intriquées.

On trouve *différents espaces* dans la salle :

- Il y a toujours un ensemble de *cubes en mousse*, si possible au milieu.
- Il y a toujours un espace où l'enfant peut développer le *plaisir du mouvement* librement (= critère important) c'est-à-dire grimper, sauter, rouler, inventer son mouvement. Chacun doit pouvoir trouver le niveau qui lui convient (= celui qui sera une conquête). Ce qui nous intéresse, c'est l'âge de maturation de l'enfant et non son âge réel. Cet âge de maturation peut être fort variable selon les activités. Par leurs postures différentes, les enfants expriment déjà certaines choses.

Il est important, de DÉCODER, D'ANTICIPER, DE METTRE DES LOIS CLAIRES :

- on respecte l'intégrité physique de l'enfant (pas de proximité trop grande, pas d'agression) ;
- les enfants retiennent bien ces limites. Par exemple, celui qui adore mordre, dira « on ne peut pas mordre ».

La *tour* est un symbole du corps de l'adulte. Certains enfants sont si agressifs que renverser la tour n'est pas suffisant, ils renversent l'adulte. C'est un indice sur les enfants en difficulté.

Mise au point : « On ne casse pas l'adulte, on casse la tour » mais c'est quand même du symbolique très « hard ».

Quand les enfants sont libres de bouger, ils adorent reproduire des situations d'avant la naissance ; ex : ramper la tête en bas.

Les enfants peuvent inventer des chutes tout à fait audacieuses en sécurité. Les enfants libres d'agir vont exactement là où cela leur convient (pas d'accident. Celui-ci pourrait arriver si l'adulte poussait à aller plus haut, plus fort). Cependant, certains enfants veulent la chute, le risque => c'est un indice d'enfant en difficulté.

Certains enfants ont peur, sont très peu créatifs. Certains restent là à regarder, d'autres demandent un balancement doux.

- Il y a un *espace de matériel plus dur* (banc, plint, espalier ...). Là, on incite d'abord les enfants à se coucher car la sécurité maximale consiste à avoir un maximum de surface en contact avec le corps. Ils vont se coucher, s'agenouiller, s'asseoir, puis se mettre debout. Les enfants doivent SE DECENTRER D'EUX-MÊMES pour être attentifs à ne pas blesser d'autres.

ex : une fillette couchée sur un banc tête en bas, un garçon accroché tête en bas à l'espalier INTÈGRENT LEUR SCHEMA CORPOREL EN INTÉGRANT LEURS SENSATIONS CORPORELLES DANS LE PLAISIR.

ex : sur l'espalier, des petits jouent à être plus grands que l'instituteur, montent et redescendent, *à leur rythme*.

Même si l'enfant a peur, il joue avec sa peur : se balance, tourne, rompt l'équilibre, marche dans le vide (cf. dessin animé) puis se rend compte que c'est gai, que c'est une sensation forte. Souvent, après une chute, l'enfant reste calme un moment car il intègre le contraste de sensations (on perd la sensation du corps, on vole, puis on la retrouve brusquement).

IL NE SAIT PAS QU' AINSI IL INTÈGRE SON SCHEMA CORPOREL, QU'IL PRÉPARE SA CAPACITÉ DE LECTURE ET D'ÉCRITURE.

- Les enfants vont transformer les mousses, vont projeter sur eux leur *imaginaire*.

ex : mousse = une voiture, un cheval, un monstre symbolisant quelqu'un qui lui a fait mal...

L'ENFANT VA POUVOIR METTRE HORS DE LUI CE QUI EST DANS SA TÊTE (enfant abusé, agressé...).

Plus l'enfant est jeune, plus tout « colle » dans ses constructions (comme lui colle à sa mère), il n'y a pas d'espace creux. Il n'y a pas de porte, de fenêtre, c'est impossible d'entrer. D'autres enfants vont vers la structure : ils construisent un grand rectangle, ont une représentation mentale d'une maison.

Certaines constructions élaborées montrent que ces enfants de 3^e maternelle sont prêts à entrer en 1^{re} année car que leur demandera-t-on ?

- ne pas trop bouger,

- ne pas trop se laisser envahir par ses émotions et par ce qui vient de l'extérieur, donc SE DECENTRER DE LUI POUR SE CENTRER SUR LE DISCOURS DE L'AUTRE, DE L' ENSEIGNANT.

Un enfant agité, qui bouge tout le temps ne sait pas rester dans une petite maison, c'est beaucoup plus ralenti, plus contenu que les autres activités. N'importe quel enfant ne va pas y aller.

La symétrie dans la construction montre que cet enfant a l'intuition qu'il est coupé en deux parties par la colonne vertébrale et que ces deux parties sont symétriques.

Certains enfants se mettent en scène « *C'est l'hôpital, je suis mort, je suis blessé* ». On observe des situations plus régressives dans des espace clos.

Certains se déguisent en Batman, en vampire.

N.B. : cela pose toute la question des héros de télévision dont certains sont impossibles à jouer par les enfants, par exemple Hulk dont la transformation est injouable. Les enfants ne savent alors plus symboliser leur imaginaire, or il n'y a pas d'apprentissage possible, par exemple au niveau scolaire, si on se laisse parasiter par son imaginaire.

Certains enfants agressent parce qu'ils ont été agressés (« j'ai peur d'avoir mal => je m'identifie à l'agresseur »).

- La dernière phase de la séance est une *phase de ralentissement* :

On annonce le récit d'une histoire ⇔ L'ENFANT VA BOUGER DANS SA TÊTE, avec les personnages de l'histoire, au lieu de bouger dans son corps car L'OBJECTIF est de L' AMENER A PENSER.

On arrête le mouvement. On fait du dessin, du modelage... L'objet produit sera très chargé émotionnellement. C'est encore un autre niveau de symbolisation. Il dit beaucoup de choses sur l'enfant, ses émotions, la façon dont il perçoit son schéma corporel, avec une symétrie ou non...

<p>Donc :</p> <ul style="list-style-type: none">- pulsions avec les mousses,- mouvements plus contrôlés pour grimper etc.,- jeux (imaginaires) toujours avec du mouvement,- ralentissement : activités de représentation, de symbolisation.

C. DÉBAT.

Question: Durant la séance, le thérapeute guide-t-il l'enfant ou le laisse-t-il libre ?

Réponse : Le thérapeute veille au *parcours complet de la pulsion à la pensée*. Il faut donc une contention souple, une structure. Le thérapeute guide l'enfant plutôt que de l'obliger à effectuer un parcours fléché.

Question : Quid de la collaboration avec les parents ?

Réponse : Pour certains enfants, garder le secret de la séance est indispensable et pour d'autres non. Mais il faut savoir ce qu'on va dire aux parents et à l'enfant (ne pas dire importe quoi). Les parents sont des *partenaires privilégiés*. Pour les enfants placés, M. DODEMONT travaille *avec les personnes qui consultent* (la famille d'accueil ou l'institution). L'enfant doit savoir que le thérapeute ne détruit pas sa famille d'origine, sans nécessairement la rencontrer, mais qu'il y a des intervenants dont c'est la tâche.

Ceux qui vivent avec l'enfant sont ceux qui le connaissent le mieux. Avant de commencer à travailler avec un enfant, M. DODEMONT voit les parents, l'enfant trois fois, puis à nouveau les parents.

Certains enfants auront besoin de ne plus jamais voir certaines personnes très destructrices pour eux.

Question : Indications de la thérapie psychomotrice?

Réponse : Dans la thérapie psychomotrice, l'enfant vit toutes sortes de sensations corporelles pour grandir, prendre conscience de son schéma corporel, exprimer ses émotions... Après 6 ans, un enfant veut des jeux de règles, de compétence, de performance ; il dispose du langage pour mettre en mots ce qu'il vit. On l'orientera donc plutôt vers une thérapie centrée sur le verbal.

La thérapie psychomotrice s'arrête quand l'enfant a d'autres manières de s'exprimer, quand il peut raconter son histoire par le verbal. *Mais il faut d'abord le langage non verbal.*

Certains thérapeutes envoient un enfant en psychomotricité avec l'espoir qu'il exprimera autrement ce qu'il n'a pas dit verbalement.

Question : Le fait d'accueillir une fratrie aide-t-il ou renforce-t-il les problèmes ?

Réponse : S'il il y a trop d'enfants pour partager le même gâteau, ça ne va pas.

Dans des familles d'accueil différentes, ces enfants auront plus de chance de s'en sortir, de faire de nouvelles constructions.

Ils se réactivent l'un l'autre dans leur souffrance, dans ce qu'ils ont vécu (mémoire).

Toute situation réactive les situations déjà vécues.

Question : Comment développer l'imaginaire des enfant ?

Réponse : Il faut leur donner un canevas qui comporte des choses moches (loup, sorcière, mauvaise mère, ogre -père...) mais où on peut penser, jouer, symboliser. Les personnages TV peuvent empêcher l'enfant de produire son propre imaginaire, peuvent être trop violents ou inimitables (se transforment ...).

Que faire face à un enfant qui s'identifie complètement à un personnage ?

Étudier ce personnage pour voir en quoi il correspond à son histoire (destruction, agression, dévoration ?...). Une cassette peut être comme une drogue => désintoxication.

Être conscient qu'on ne rencontre pas la vraie personne de cet enfant, mais une caricature qui correspond à quelque chose de son histoire, à une partie de lui.

N.B. : tant qu'on agresse, c'est qu'on essaye encore d'avoir quelque chose. Quand on n' agresse plus, c'est foutu ...

Question : Quid face à un enfant trop « collant » ?

Réponse : On pourrait trouver avec lui un substitut à nous-mêmes (objet...). Mais est-il assez évolué pour accepter un substitut, pour demander autre chose que du corps à corps?

Question : Toute la famille d'accueil ne devrait-elle pas être formée ?

Réponse : C'est le piège qui attend nombre de familles d'accueil : elles croient aller vers des problèmes éducatifs et elles se retrouvent devant des problèmes d'ordre psychologique voire pathologique (dans le sens où, dans l'état fusionnel comme dans l'état agressif, il y a du trop). En tant qu'association de familles d'accueil, il est donc essentiel que la *Porte Ouverte* s'entoure de gens spécialisés, de référents.

**Synthèse de la conférence animée Mr DEHASPE et Mme PATINY sur le thème
« Rencontres des enfants avec les familles d'origine ; sens, fréquence,
retombées » de ce 21 mai à NAAST.**

Monsieur DEHASPE et Madame PATINY sont respectivement directeur et psychologue au service de placement familial de Braine l'Alleud « Alternative familiale ». Ils ont accepté d'éclairer notre réflexion sur ce thème délicat, où l'intérêt de l'enfant n'est pas toujours simple à déterminer.

Rappel du cadre légal de l'accueil en famille.

A. Genèse du décret.

Dans son article 7, la **Convention Internationale des droits de l'enfant**, ratifiée par la Belgique en 91, garantit le droit de l'enfant à vivre avec ses parents.

« L'enfant est enregistré aussitôt sa naissance et a dès celle-ci le droit à un nom, le droit d'acquérir une nationalité et, dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux ».

Au niveau belge, **le décret de mars 91 sur l'aide à la jeunesse** en Communauté française est le résultat d'une très large concertation ici et d'un long travail avec l'Europe et le Québec ; il y avait une volonté politique et économique de chercher des solutions alternatives au placement (Longtemps, on avait cru que le placement d'un enfant était une solution en soi).

Il avait été constaté une disparité nette entre Flandre et Wallonie : beaucoup moins de placements en Flandre. En Hollande existe une politique de prévention et de travail dans les familles.

Les institutions étant surtout d'obédience chrétienne, ce n'est pas un hasard si le décret a été produit par un gouvernement socialiste.

Par ailleurs, **le développement de la thérapie systémique** amène la notion d'enfant - symptôme de ce qui ne va pas dans la famille. On propose dès lors de rechercher ce qui, dans le système familial, produit que l'enfant va mal. La thérapie systémique - Guy ANSLOOS notamment - prône fort la compétence des parents. Dérive possible : on peut expliquer donc excuser.

Ces éléments expliquent :

- la violence de certaines réinsertions forcées en famille d'origine (c'est alors de la maltraitance);
- la violence du maintien en famille naturelle à tout prix ;
- les placements de plus en plus tardifs, d'enfants de plus en plus abîmés.

B. Application du décret.

Les Conseillers et Directeurs, qui assurent la mise en œuvre du décret sur le terrain, insistent sur les **liens avec la famille d'origine**. Les **rencontres** entre celles-ci et l'enfant collent à la volonté du décret.

Ces rencontres sont difficiles pour l'enfant, pour la famille d'accueil et pour la famille d'origine, mais l'absence est une source de grande souffrance pour l'enfant à l'adolescence.

Un enfant a besoin de connaître son père et sa mère, de les reconnaître dans leurs compétences même partielles et dans leurs limites.

N.B. : Ecrit par des psychologues et des assistants sociaux et non par des juristes, le décret est plein de bonnes intentions mais laisse beaucoup de place à l'interprétation... (d'où des pratiques différentes d'un arrondissement à l'autre pour un même type de situation...).

Les rencontres parents -enfants.

Madame PATINY explique que le service estime d'emblée qu'il faut des rencontres avec les familles d'origine, ou alors il faut pouvoir justifier l'absence de rencontre.

Ces contacts ont un **double sens** :

- a) trouver le positif dans ses parents d'origine pour que l'enfant puisse se construire une **image positive de ses origines et de sa naissance** ;
- b) augmenter peu à peu ces visites pour que l'enfant puisse **toucher sans être mis en danger les limites éducatives de ses parents** et donc **les raisons de son placement**. Comprendre les limites de ses parents permet souvent à l'enfant de mieux retrouver sa famille d'accueil. Travail de longue haleine pour que l'enfant accepte ces limites.

N.B. augmenter la fréquence des visites n'est pas synonyme d'une évolution vers un retour.

Quoi qu'on fasse, **chaque rencontre est source de souffrance** :

- pour l'enfant, qui revit sa double appartenance et le fait de ne pas être élevé par ses parents de naissance ;
- pour la famille d'accueil, car cela lui rappelle que l'enfant n'est pas à elle ;
- pour la famille d'origine, qui n'élève pas son enfant.

Concrètement, dans tous les cas, on commence par **quelques visites encadrées** au service ; on observe ce qui se passe.

On essaye qu'après quelques visites, l'enfant soit suffisamment sécurisé pour que la famille de accueil puisse se retirer et qu'il reste **seul avec ses parents d'origine**, car il a toujours du mal à se situer en présence des deux familles . Pour certains enfants, les visites seront toujours encadrées au service, mais il faut pouvoir le justifier - ne pas surprotéger.

Même si les visites se passent bien au service (enfant content de revoir ses parents de naissance, famille d'accueil rassurée), il faut **arriver à ce que l'enfant touche les limites éducatives des parents et cela ne peut se faire sans souffrance**. On ne sait pas faire comprendre aux enfants et aux parents les difficultés éducatives sans qu'ils soient **suffisamment en contact** :

- exs : dans un couple divorcé, le parent le moins présent est idéalisé.
 papa du dimanche génial pendant les deux heures de la visite.
L'enfant ne comprend plus pourquoi il est placé => on accroît le temps de rencontre.

Ne pas voir ses parents n'évite pas à la enfant la souffrance : celle-ci est seulement différente. Les **enfants qui vont le plus mal** sont ceux qui vivent sur du vide (« Je ne veux pas voir mon père et ma mère » m'interpelle sur la liberté qu'a cet enfant d'exprimer son désir).

WINNICOT: « Un enfant qui souffre est un enfant qui n'est pas résigné, désespéré ». C'est un signe de bonne santé.

Il faut que la famille d'origine **respecte** la famille d'accueil pour que les visites ne se passent pas en critiques. Le service de placement familial essaye de contrôler cela et peut le détecter sur base de l'attitude de l'enfant. Le contact, en voiture, entre l'enfant et l'assistante sociale qui le conduit en visite dans sa famille d'origine est important aussi pour connaître son vécu. Au bout de quelque temps, l'enfant se rassure. Mais il ne faut pas oublier qu'on est famille d'accueil et non famille adoptante.

Un père d'accueil aborde la collaboration entre familles d'origine et d'accueil ;

Réponse : Il faut que l'enfant mis suffisamment en contact avec sa famille d'origine puisse expliquer à une instance supérieure, en connaissance de cause, son contentement du choix fait par sa famille d'origine. L'enfant ne veut pas choisir mais il dit : « *Ma vie se passe en famille d'accueil mais mes parents sont là et je veux les voir* ». Ce qui est angoissant pour l'enfant, c'est quand les visites se passent dans une perspective de retour.

N.B. un reproche formulé aux familles d'accueil : « Vous faites du rapt d'enfant, vous leur apprenez des valeurs bourgeoises qui rendent un retour impossible ». Attention donc à la différence de milieu.

Le *Conseiller* n'entend pas tous les intervenants ou dispose de rapports contradictoires ; il décide alors en fonction de ce qui le touche et souvent se laisse « toucher » par les parents d'origine, tandis que la famille d'accueil a une mauvaise image de voleuse d'enfant. Il faut voir quelle est la véritable possibilité éducative de la famille d'origine.

Au départ de l'accueil, le parent d'origine éprouve colère et jalousie envers la famille d'accueil : - il y a rivalité de fonction ;

- par notre simple existence, nous disqualifions les parents d'origine car nous sommes le signe de leur incompétence ;
- leur enfant s'attachera à d'autres, les parents ne seront plus tout pour lui (contrairement à ce qui se passe en home).

Le parent d'origine subit en fait une double violence : « *On me retire mon enfant et de plus, on le place dans une famille étiquetée « bonne »* ».

Une bonne mère est quelqu'un qui peut déléguer sa fonction à un moment donné (image du Titanic: couler avec l'enfant ou le confier à d'autres ?).

Exemple donné par une famille d'accueil : un enfant a vécu très péniblement que sa mère lui dise, à 7 ans, qu'elle préférerait qu'il reste en famille d'accueil. Il a dit qu'il voulait retourner pour toujours chez sa maman alors qu'il s'était toujours projeté dans sa famille d'accueil et y vivait depuis l'âge de 1 an 1/2.

Commentaire : c'est dur pour un enfant d'entendre que sa mère de naissance ne veut pas l'éduquer, mais ce dont il a surtout peur, c'est d'être abandonné.

On ne sait pas épargner à l'enfant la souffrance d'être de deux familles.

S'il avait une baguette magique, il choisirait :

- soit d'être dans sa famille d'origine et que celle-ci soit capable de l'élever ;

- soit d'être né dans sa famille d'accueil

ET IL DOIT FAIRE LE DEUIL DES DEUX...

Pour s'informer sur sa situation, l'enfant a une évolution :

- le petit enfant écoute sa famille d'accueil ;
- plus tard, il interroge d'autres personnes (par exemple le service de placement) ;
- vers 12-13 ans, il peut aussi demander à voir le Juge de la jeunesse, à consulter son dossier.

Les ***problèmes scolaires*** sont très courants chez les enfants d'accueil car ils ont la tête partiellement occupée par d'autres préoccupations. La séparation est une violence et est douloureuse.

Les parents d'origine évoluent peu. Ce qui change, c'est l'enfant.

Ce qui est insupportable pour un enfant ne l'est pas forcément pour un adolescent (par exemple vivre avec une mère incompétente ou un père régulièrement saoul). La famille d'accueil renforce l'enfant... et lui permet de se confronter à sa famille d'origine en ayant de la résistance (ce qui amènera peut-être un départ).

Les retours sont rares et difficiles à cause de l'imaginaire et de l'idéalisation : l'enfant et / ou le parent rêve de créer une famille, d'être ensemble mais ne sait pas nécessairement assumer le parent / l'enfant réel.

Quand le parent d'origine se rétablit (avec un bon compagnon),
- la famille d'accueil va-t-elle reconnaître les progrès de la mère de naissance ?
- celle-ci va-t-elle reconnaître les liens créés par son enfant en famille d'accueil ?
À ce moment, les visites peuvent être augmentées et être sereines.

Nous disons que c'est l'intérêt de l'enfant qui prime, mais ce que le Code civil garantit, ce sont les droits des parents, ceux des grands-parents... On prend des décisions pour l'enfant en vue d'éviter sa souffrance à long terme (Voir sa famille d'origine à 4 ans, c'est anticiper ce qui se passe à 20 ou 40 ans). Les adolescents où ça ne va pas, c'est quand on a coupé l'accès aux parents de naissance.

Discussion.

Question : Quid de la famille élargie (grands-parents etc.) ?

Réponse : Cela dépend du lien entre l'enfant et ces personnes. C'est parfois le seul lien avec les racines de l'enfant et c'est très important car on ne se construit pas sur du vide.
Par ailleurs, légalement, les grands-parents ont le droit de demander en justice un droit de visite à leurs petits-enfants.
Mais il ne faut pas que les grands-parents prennent la place des parents et les différentes instances doivent en être le garant.

Intervention : un père d'accueil explique la possibilité de réaliser un arbre généalogique où la famille origine est dans les racines et la famille d'accueil dans le feuillage.

Question : Arrive-t-il que les contacts s'organisent directement entre famille d'origine et famille d'accueil ?

Réponse : Oui. C'est un plus. Mais c'est le fruit d'un cheminement et le service est attentif à suivre l'évolution.
Le service de placement défend un programme de visites, mais encore faut-il que le S.A.J. ou le S.P.J. l'accepte ... le seul « pouvoir » du service placement est de se retirer de la situation.

Question : Que faire quand un enfant ne connaît pas un des parents et qu'il n'est pas recommandable ?

Réponse : Il faut dire la vérité objective à l'enfant, qui en connaît de toute façon une partie. Les raisons du placement sont là et il faut pouvoir les (re)dire à l'enfant. Utiliser aussi « On m'a dit que ».

Question : Un père vient voir sa petite-fille, sans autorisation, lors du droit de visite de celle-ci chez sa grand-mère paternelle. Il devrait normalement demander l'autorisation de la voir au service placement et respecter des conditions de préparation et d'évaluation des rencontres, mais il n'accepte pas ces contraintes. Faut-il interdire ces visites, en risquant que l'enfant ne voit plus du tout son père ?

Réponse : Nous avons beaucoup appris en pratiquant la guidance d'accueils réalisés dans la famille naturelle élargie. Notamment que, même si le juge décrète qu'un père ne peut pas voir son enfant, on n'a pas de contrôle (la grand-mère pourra-t-elle fermer la porte à ce père qui est aussi son fils ?).

⇔ *Fil rouge pour une décision :*

- *l'enfant le supporte-t-il ou pas ?*

- *cela a-t-il du sens ou pas ?*

On ne sait pas tout contrôler => il faut *jouer sur la clarté* (on n'est pas dupe, on sait qu'il vient, on cache pas) et exiger des garanties. La grand-mère devrait alors être la garante de la façon dont se passe la rencontre. L'enfant est *en sécurité* quand le père peut jouer son rôle de père (ce qui suppose que grand-mère le lui permette).

Le placement en famille d'accueil reste un pari. En effet, la famille d'accueil que le service sélectionne n'est plus la même que celle qui accueille l'enfant, elle évolue. Par ailleurs, on sait finalement peu de choses de l'enfant.

« Les besoins émotionnels de l'enfant »

4^{ème} partie : Les fonctions du jeu.

Du corps au jouet et du jeu au travail.

Pour rappel :

<u>Besoins de l'enfant</u>	Lien	<u>Emotions de l'enfant</u>
SOMMEIL	d'	PLAISIR
ALIMENTATION		PEUR
CROISSANCE		COLERE
JEU	attachement	TRISTESSE
RELATION		DEGOUT (non !)

Le *lien d'attachement* permet de sentir les *besoins* de l'enfant : est-il un petit ou un gros mangeur, un petit ou un gros dormeur ?...L'enfant accédera à l'expression de ses *émotions* avec les *supports biologiques* adéquats (notion de maturation biologique). Il va devoir gérer ses *angoisses de séparation* (aller dormir, aller le premier jour à l'école...).

1. Le premier jouet de l'enfant, c'est son CORPS.

Quelle est la *qualité du nursing* c'est à dire des soins ? Dans un nursing adéquat, il y a continuellement un processus de **réajustement**, de **réciprocité**. Le corps de l'enfant sera respecté ou non. La façon dont un bébé sera habillé, déshabillé, lavé, séché, porté... induira un ensemble de sensations, de perceptions. Le bébé *vivra l'expérience* de sa bouche, de ses doigts, de ses pieds, se touchera le visage, les cheveux, le corps, enlèvera ses chaussettes, sucera ses orteils, ressentira le mouillé et le sec... Les adultes *mettront des mots* sur le corps de l'enfant.

CORPS = NURSING = « activité érotique » (avoir du plaisir de ce corps, aussi bien dans l'activité que dans la détente).

2. Objet transitionnel.

L'enfant a-t-il *un doudou* utilisé pour dormir, ou pendant la journée quand il vit une émotion ?...

Cet objet a beaucoup de qualités :

- * c'est l'enfant qui le choisit ;
- * l'enfant l'aime. Cet objet va devoir résister à des **décharges émotionnelles** (embrassades, coups...). Il ne renvoie pas les coups, c'est en cela qu'il permet la décharge. C'est souvent un objet doux, un peu mou, capable de mouvement, avec une certaine chaleur, une odeur, bref ... **comme si c'était vivant !** (tute, couverture, peluche...)

Cet objet **transitionnel** a une fonction de **réassurance**. Pourquoi ? Parce qu'il représente la qualité du lien d'attachement. Cet objet ne peut représenter que quelque chose qui existe. C'est l'enfant qui crée son objet transitionnel, mais les adultes doivent donner à l'enfant un **quotidien adéquat** répondant à ses rythmes et à ses besoins biologiques et émotionnels.

Si l'enfant s'attache à un objet dur, froid..., je dois me demander ce qu'il me montre ainsi. Les enfants confiés à une famille d'accueil ont engrammé (= mémoriser inconsciemment dans leur corps) un certain type de relation, et c'est cette expérience qu'ils font vivre à leur famille d'accueil. Le pari, c'est que la famille d'accueil arrive à créer un LIEN D'APPARTENANCE que l'enfant acceptera et qui lui donnera les outils pour effectuer la synthèse entre l'expérience corporelle engrammée avant et sa vie quotidienne actuelle. . Un enfant a besoin d'être valorisé par le regard, par la parole ; il a besoin de rencontrer des limites qui réduisent l'angoisse.

N.B. : Il existe des angoisses existentielles (peur de grandir, peur de mourir...) qui ne sont pas liées à un vécu mais qui sont le lot de chacun.

Observer la façon dont un enfant investit son objet transitionnel nous apprend beaucoup sur ce qu'il vit ou a vécu.

Observer la compétence de l'enfant à se réassurer lui-même (ex : dans le livre « Sam se tracasse »).

Peu à peu, cet objet transitionnel sera désinvesti.

N.B. : un enfant peut très bien grandir sans objet transitionnel s'il a pu d'emblée se créer dans sa tête des images qui le rassurent.

3. Explorer.

L'enfant va **explorer** avec la *bouche*, avec les *mains*..., ce qui nécessite une *qualité de l'espace quotidien* (qu'il y ait des possibilités d'exploration et qu'il n'y ait pas de danger).

On observera une **répétition** continue du jeu (vider - remplir, ouvrir - fermer, encastrier - déseboîter...).

Cela permet à l'enfant : - d'affirmer sa motricité ;

- de construire des associations.

Si un enfant n'a pas expérimenté l'exploration, il rejoue des sensations corporelles (ouvrir, fermer la bouche, le sphincter...).

Si l'enfant vit une angoisse de non existence ou de non contenance, la répétition le rassure. Le plaisir de prendre et de se laisser prendre (le nez, le doigt...) renvoie au plaisir d'incorporer.

La notion de **plaisir** est essentielle :

- plaisir de **rouler** (par ex. quand on change l'enfant) ;
- plaisir de **pousser**, de **repousser** (avec les pieds...) ;
- plaisir de **construire**.

C'est dans la répétition que les enfants vont créer des automatismes intelligents (ex : la marche).

Toutes ces expériences vont permettre à l'enfant de se construire.

En grandissant, il va commencer à jouer avec les objets et plus seulement à les manipuler (il jouera avec la poupée mais avec tout ce qu'il a ressenti dans son corps, par exemple il jouera au malade). Il faut observer comment des **scénarios** vont se construire (sinon quelque chose ne va pas).

Comment susciter l'attention de l'enfant ?

- d'abord en lui proposant de gros Duplo (visages avec jeux – côté magique qui ressemble à du vivant cf. objet transitionnel) ;
- au départ, l'enfant va sérier, aligner par couleur...
- plaisir de jeter, de recevoir en retour. On essaye deux à la fois... ce qui fait appel à l'intelligence.

Le plaisir sensori-moteur construit :

- le *sentiment d'unité* (je suis un) : construction de l'axe, différenciation gauche - droite, plaisir de se mouvoir, de sauter... (cf. 3^e partie de la formation).
- de ce sentiment d'unité découle le *sentiment d'identité*, notamment sexuelle (pour cela il faut renoncer à l'autre sexe ; par exemple, si on est un garçon, renoncer à enfanter = castration symbolique).

Grandir se fait avec une série de castrations symboliques (la 1^{ère} étant de couper le cordon ombilical sinon le bébé meurt). Il faut donner à l'enfant suffisamment de plaisir et de **capacité à rêver** pour qu'il puisse affronter ses castrations.

Dans le jeu, l'enfant crée ses règles (on disait que...). Les jeux correspondent à des espaces mentaux de rêveries.

Deux sortes de jeux : - jeux créatifs ;

- jeux de société où il y a des règles.

Les enfants qui ont peu d'identité, peu de capacité à se distancier du rêve se sentent vraiment battus si par ex. ils perdent à « Bataille ».

N.B. : Attention à **ne pas confondre** l'activité et l'agitation. Dans l'activité, il y a du plaisir, du sens. L'agitation est un mécanisme de défense, de **réassurance** mais qui ne produit rien.

Question : Les angoisses sont-elles innées, fixées pour toujours, ou sont-elles liées au passé ?

- Il y a une ANGOISSE EXISTENTIELLE déjà du fait d'être né **complètement démun** (nu, sans poils, incapable de se nourrir, de se mouvoir). Cette angoisse est liée : * à notre immaturité biologique ;
* à notre immense dépendance.

- la **qualité du nursing** va désamorcer ces angoisses. Dans toutes les sociétés du monde, ce qui rassure est **ce qui contient** : berceaux, berceuses, balancements. Dans le ventre de sa mère, le bébé est entouré d'une série d' ENVELOPPES (utérus, liquide chaud...). Une fois né, il a besoin de retrouver ces enveloppes. => ne pas laisser pleurer un bébé jusqu'à 7-8 mois. On a constaté que plus on cajole un bébé le 1^{er} trimestre, moins il pleure au 4^e trimestre.

Dans le jeu, les capes de Batman, de fantôme ont le rôle de contenance, d'enveloppe.

Cependant, en éducation, on agit, non avec son intelligence, mais avec ce qu'on a reçu et pas reçu. Les adultes peuvent-ils prendre suffisamment de distance avec leur besoins, leur passé... pour être attentifs aux besoins de leur enfant ?

Ce qui va équilibrer la balance, c'est la **relation conjugale** : par ex, une femme battue dans son enfance peut éviter de reproduire cela avec ses enfants si elle a un conjoint adéquat.

Présentation d'une situation.

Laure Anne, 8 ans ½, est arrivée en famille d'accueil à l'âge de 3 ans ½.

Ce qui inquiète principalement sa mère d'accueil :

- *elle n'a fait qu'imiter le chien jusqu'à manger dans sa gamelle, ne parle que de chiens ou les imite. « Si j'avais été un chien, ma mère m'aurait gardée puisqu'elle a gardé son chien ».*
- *elle ne fait qu'imiter :*
 - * *véritable mimétisme quand elle joue avec ses copines ;*
 - * *quand elle a reçu une copine, pendant 2 jours elle est capable de jouer avec ses jouets comme une petite fille.*
 - * *A l'école, elle est très sociable mais fait tout ce qu'on lui demande.*
 - * *Elle dessine mais décalque (très difficile d'obtenir un dessin libre).*
- *elle est très attachée, presque possessivement à sa mère d'accueil, mais en vacances était prête à la quitter pour suivre une copine sans réaliser que c'étaient de quasi inconnus.*

Par ailleurs, Laure Anne recommence sa 2^e primaire, lit très bien mais a beaucoup de mal à raconter l'histoire ensuite, est très bonne en français mais nulle en maths. Elle n'est jamais malade. Elle commence à réclamer son père d'accueil. Elle garde un très bon lien avec sa maman de naissance (en prison pour drogue) mais a très peur de retourner chez elle; elle est à l'affût de fumer, de tout ce qui est drogue...

Commentaires du Dr BOUTSEN :

Qu'est-ce qui va bien ?

- *Laure Anne n'est jamais malade, donc elle a su développer son système immunitaire, O.R.L., digestif ;*
 - *Il existe une évolution chez elle : même s'il y a un processus d'imitation, elle est inscrite dans tout un système social :*
 - * *mouvement de jeunesse ;*
 - * *école ;*
 - * *logopède, thérapeute ;*
 - *elle est capable de se faire entendre par sa mère biologique (« je t'aime beaucoup mais je voudrais rester chez ma maman d'accueil ») ;*
 - *elle se lave seule, se brosse les dents.*
- ⇔ *Comment peut-on amplifier tout ce plaisir de gérer son corps ?*
- ⇔ *Il faut pousser à tout ce qui est autonomie (faire ses tartines, rouler à vélo...)*
- ⇔ *Comment était sa mère d'accueil à son âge ? Jusqu'à quel point sont-elles « le double » l'une de l'autre ? Comment Laure Anne peut-elle s'opposer à sa mère d'accueil (en quoi peut-elle se sentir différente de sa mère d'accueil tout en restant aimée par elle ?).*

Pour comprendre un enfant en famille d'accueil, il faut en effet tenir compte

- **de son vécu corporel (angoisses) ;**
- **de l'image de la mère de naissance ;**
- **de tout ce qui peut narcissiser (école, loisir) ;**
- **de l'identification à la maman d'accueil.**

« Les besoins émotionnels de l'enfant »
5^{ème} partie : **L'enfant en relation.**

A. Relation de l'enfant à son corps.

Comment l'enfant vit-il son corps ? Cela dépend du nursing reçu. C'est quelque chose qui assure chez lui sa continuité (cf. 4^{ème} partie).

B. Quelle image l'enfant a-t-il de lui ?

1) *notion de miroir.*

- a) Le premier miroir de l'enfant, c'est les yeux de sa mère (il se perçoit comme elle le perçoit).
- b) Devant le miroir, l'enfant jubile : plaisir de se voir. Selon LACAN, l'enfant jubile parce qu'il anticipe qu'il va pouvoir se coordonner, avoir une image d'unité (au contraire de l'enfant psychotique qui voit les choses en morceaux non reliés entre eux).
- c) Devant le miroir, l'enfant intègre image visuelle et mouvement : plaisir de se voir sauter dans le miroir, d'associer mouvements et image.

2) *vécu de reflet.*

- l'enfant réfléchit = pense
- ou il réfléchit = donne ce qu'on attend qu'il soit.

Les enfants sont hyper programmés et doués pour répondre à ce qu'on attend d'eux. S'il y a rejet, indifférence... ils vont s'y ajuster.

Il y a l'image du miroir et comment je la perçois (je me perçois laid ou beau => j'amplifie) : notion d'ajustement.

3) *l'enfant réfléchit - raisonne*
- résonne

Le visage réfléchit bien ce qu'on est. A partir de quel moment un enfant prend-il conscience qu'il a un visage propre ?

- * Au départ, l'enfant vit en fusion avec sa mère et pense que son visage est celui de sa mère.
- * puis il mûrit => s'angoisse quand il voit un visage différent. Il découvre en fait que ce visage n'est pas le même que celui de sa mère. C'est un signe essentiel de la différenciation, de la maturation.

Dès lors, si, dans un home, un enfant se jette dans les bras alors qu'il ne me connaît pas, ce n'est pas un signe de socialisation mais d'indifférenciation.

4) Ce qui nous définit encore, *c'est le nom et le prénom* qui dit de qui on est le fils ou la fille, de quel ventre on vient.

L'adoption : avoir un nom et une famille pour toujours peut être très rassurant.

L'accueil : donne accès à « *Je ne suis pas de la famille* ».

Vouloir être né du ventre de la mère d'accueil est normal (signe d'appartenance, reconnaissance de la relation, de l'attachement). Mais la famille d'accueil ne doit pas créer une confusion, ce qui n'est pas toujours facile, surtout si la famille d'accueil aurait voulu mettre cet enfant au monde.

Ne pas accepter qu'il y ait une « vraie maman », sinon cela voudrait dire qu'il y en a une fausse. Parler plutôt de - maman de naissance

- maman de cœur, d'accueil.

QUESTION : *Et quand le nom ne signifie rien ? (père légal mais pas père biologique).*

REPONSE : * Cela renvoie au droit de l'enfant à connaître son père. Quand une mère s'approprie le nom du père (en refusant de le dire à l'enfant par ex), je doute de ses capacités parentales.

* on peut avoir de beaux destins (Moïse était un enfant accueilli !!!)

* ne pas accentuer et dramatiser quelque chose qui ne sait pas aller bien :

ex : un garçon de 2 ans montre un visage illuminé quand il voit sa mère, mais cela retombe dès qu'il la touche. Il lui dit « Madame » et montre sa mère d'accueil en disant « maman ». Il perçoit donc très clairement les choses. Il voit sa mère de naissance en termes d'image et non de dynamique. Cela le rassure, il voit qu'elle est vivante.

* Un enfant est programmé à tout faire pour voir ses parents

(NDLR : probablement du fait de sa totale dépendance à sa naissance, il est programmé à s'attacher à eux quelle que soit leur qualité) ; il est très soumis, répondant aux attentes jusqu'à développer un faux self.

Le travail de la famille d'accueil = CONTENIR L'ENFANT (« enveloppe » de réassurance). Il faut savoir ajuster cette réassurance (beaucoup de signes montrent comment l'enfant a besoin d'être rassuré).

C. La relation mère - enfant.

mère — enfant



influence de l'environnement

▪ notion de compétence maternelle ;

▪ notion de compétence du bébé ;

plusieurs stades dans cette compétence :

* le bébé a une **pulsion d'agrippement** (cf. le bébé singe) mais ce n'est pas très pratique (pas de poils pour s'agripper !).

De même, le bébé est d'une fragilité extrême : pas d'autonomie de nourriture, pas d'autonomie locomotrice.

* **pulsion d'attachement** par le sourire, les pleurs...

* **comportement d'attachement** :

. attitude exploratoire (le bébé met en bouche...);

. regard de la mère qui rassure et encourage à l'exploration = portage par le regard. L'enfant montre ce qu'il veut en regardant sa mère. Il a besoin du regard de celle-ci pour mettre des mots (« Tu veux ce jeu-ci ? »)

. comportement de tendresse.

D. Relations des enfants entre eux.

L'aîné bénéficiera au départ d'un statut d'enfant unique. Il doit former et supporter ses parents (dont c'est la première expérience), mais il bénéficie de leur attention hyper valorisante, parfois un peu trop.

Pour un aîné, perdre est insupportable car cela touche à son identité ; il vaut encore mieux tricher. Le cadet peut supporter de perdre car dans son expérience, son aîné a toujours tout fait avant lui.

L'aîné doit apprendre à tout partager alors que pour le cadet, le partage est normal. En contrepartie, il doit supporter la tyrannie de l'aîné.

Pour l'aîné, lors de la première rentrée scolaire, c'est la panique. Le cadet, lui, suit sans problème le chemin de l'aîné : l'exploration, la découverte n'amènent pas beaucoup d'angoisse. A l'extérieur, les cadets sont protégés par les aînés, ce qui facilite l'intégration avec leurs pairs.

Le parent est moins exigeant avec le plus jeune qu'avec l'aîné. Cela rend plus difficile pour le cadet la prise d'autonomie (par rapport à ses vieux parents qui se sont si bien occupés de lui).

Dans le cas particulier d'un placement en famille d'accueil :

- * respecter le droit d'aînesse en ne confiant pas un enfant plus âgé que l'aîné de la famille ;
- * ne pas placer un enfant du même âge (rivalité) ;
- * attendre que le dernier-né ait au moins 2 ans (pour avoir eu « son compte » de nursing) et sache parler (pour exprimer ses émotions).

E. Relation aux pairs.

En observant des enfants en crèche, donc en dehors de la présence de leurs parents, on a constaté : - des comportements d'offrande

L sollicitation

L consolation

L proposition

Si je me mets accroupi devant un enfant et que je lui tends ma main droite , il me donnera ce qu'il a en mains car il sait que je vais lui rendre. Ce sont des codes infra verbaux construits entre les enfants qui vont bien.

- des comportements de menace

on prévient qu'il y a une agression et qu'on est prêt à se défendre.

- l'existence - d'enfants dominants soit leaders

soit agressifs

- d'enfants dominés soit leaders

soit agressifs (violence gratuite en réponse à leur sentiment d'isolement en dehors du groupe).

Les enfants dominants leaders étaient ceux qui avait la capacité d'avoir à la fois des comportements d'offrande et des comportements de menace, qui n'étaient pas ambigus ; ils étaient suivis par les autres quand ils proposaient quelque chose.

Chez les enfants qui vont bien, on constate : INITIATIVE

CREATIVITE

RECIPROCITE

Pas besoin d'attendre la 3^{ème} maternelle pour observer si un enfant renvoie gentiment la balle reçue sans prendre l'initiative de modifier le jeu à un moment donné, pour observer jusqu'où il va dans ses jeux, ses plaisirs, ses initiatives. Il n'y a pas de réciprocité si l'un subit toujours l'autre.

Cas particulier : en home, un aîné protège son cadet, lui donne des ordres mais le petit n'a pas d'initiative. C'est une relation par laquelle l'aîné essaye de réparer ce qu'il n'a pas reçu. S'il n'y a pas réciprocité, initiative, c'est une indication pour ne pas laisser ensemble des frères et des sœurs. Si, par contre, ils se sont soutenus l'un l'autre, avec réciprocité, pour faire face à leurs parents, c'est autre chose...

Observer si un enfant fait de l'imitation répétitive ou s'il a de l'initiative, de la créativité (notion d'imaginaire). Pour rappel, les cauchemars sont des images, de l'imaginaire. pour un bébé, observer le nombre de mimiques diverses en un temps défini (l'enfant qui sourit tout le temps, ce n'est pas affectif).

Faire la distinction entre les enfants intégrés dans un groupe
admis dans un groupe
exclus du groupe.

QUESTION : *Et quand la jalousie entre enfants nous paraît féroce?*

REPONSE : C'est normal qu'un enfant soit jaloux à l'arrivée d'un cadet. L'absence de jalousie m'inquiéterait beaucoup plus que sa présence. C'est un processus de **différenciation**. Mais l'enfant a besoin de l'aide de l'adulte. Dans le rapport à la jalousie, on a envie d'être comme l'autre (**régression**). Mais a-t-on envie d'être comme l'autre ou de recevoir l'attention accordée à l'autre ?

On est d'autant plus jaloux qu'on n'a pas confiance en soi.

- ⇔ Comment peut-on renforcer la confiance en soi de l'enfant jaloux avec du regard, de l'écoute... ?
- ⇔ l'enfant jaloué n'a-t-il pas trop de pouvoir sur nous ?
- ⇔ La jalousie peut enfin être renforcée par l'attitude des adultes (cf. les demi-sœurs de Cendrillon dont la jalousie a été renforcée par le non interventionnisme du père pour soutenir sa fille).

Bilan annuel d'activités en vue de l'A.G. du 13.03.99.

Cette année a été marquée par un nécessaire effort d'organisation efficace (les personnes intéressées aux actions de « La Porte Ouverte » étant plus nombreuses et les projets à mener s'étant eux aussi multipliés). Nous nous sommes donc organisés en petits groupes de travail (groupe « formation », groupe « contacts avec le politique », groupe « informatisation » ainsi que le groupe « brochure sur l'accueil familial », groupes ponctuels selon la nécessité de préparer une soirée-débat, d'assister à une conférence intéressante, de réfléchir avec une famille d'accueil à sa situation personnelle...). L'A.S.B.L. s'est aussi informatisée au niveau d'une série de données pour plus de rapidité et d'efficacité.

Voici une synthèse des activités de l'A.S.B.L. de mars 98 à mars 99 :

1. CONTACTS AVEC LES FAMILLES D'ACCUEIL.

- *Enquête d'opinion* proposée en juillet 98 et dont les résultats ont paru dans le journal n°9 de janvier 99.
- *Barbecue* à THIAUMONT le 20.9.98.
- Formation en 5 soirées concernant « *Les besoins émotionnels des enfants* » animée par le Dr BOUTSEN (compte-rendu dans le journal de l'A.S.B.L.).
- *Rencontres entre familles d'accueil* proposées :
 - par l'antenne de Verviers en mai 98
 - par l'antenne du Luxembourg en septembre 98
 - par l'antenne de Huy en septembre 98.
- *Conférences-débats* :
 - 28.3.98 : à Huy, à l'occasion de l'Assemblée Générale, conférence-débat avec l'intervention d'un représentant du Cabinet de Mme ONKELINX (Mr GRAVA), d'un représentant du Délégué Général aux Droits de l'enfant (Mr LEONARD, conseiller juridique) et d'un pédopsychiatre du CHR de la Citadelle, le Dr LERMINIAUX.
 - 25.2.99, à Spa : « *Résolution non-violente de conflits* » présentée par deux membres de « *La Porte Ouverte* ».
- *Contacts interpersonnels* entre les responsables d'antenne et quelques familles d'accueil (en cours et à poursuivre, notamment avec une série de familles d'accueil de Bruxelles qui ont manifesté leur intérêt pour des rencontres suite à la proposition de formation avec le Dr BOUTSEN). Nous travaillons presque tous à l'extérieur et le temps disponible est malheureusement le principal obstacle...
- *Contacts avec certaines familles d'accueil nous demandant une aide ponctuelle* :
 - deux d'entre elles, tout en n'étant pas opposées au projet de retour en famille d'origine formulé pour leur enfant d'accueil, désiraient qu'un encadrement soit assuré les premiers temps, dans l'intérêt de l'enfant, et demandaient comment et à qui formuler leur demande ;
 - deux familles d'accueil sélectionnées ont souhaité réfléchir avec d'autres familles d'accueil avant de s'engager plus avant dans leur projet ;
 - une famille d'accueil a demandé de l'aide pour signaler une situation de danger au Délégué Général aux Droits de l'enfant, le S.A.J. concerné ne réagissant pas dans le sens d'une protection des enfants concernés.

- ***Pour les candidats familles d'accueil :***
 - nous avons fait une liste des points principaux dont, à notre sens, la future famille d'accueil doit être informée, et des principales questions à aborder pour donner toutes ses chances de réussite à un accueil.
 - Un petit groupe de travail réfléchit à l'élaboration d'une brochure.

2. CONTACTS AVEC LES INSTANCES OFFICIELLES :

- ***Participation à l'émission « Controverses »*** du 17.5.98 sur la maltraitance.
- Septembre 98 : ***rencontre avec la secrétaire générale adjointe de la Ligue des Familles*** pour discuter de ce qu'est concrètement l'accueil familial dans le cadre légal actuel et envisager qu'un dossier spécial puisse paraître dans le Ligeur.
- Septembre 98 : ***rencontre avec Mr LELIEVRE***, Délégué Général aux Droits de l'enfant, et son conseiller juridique ***Mr LEONARD***.
- Septembre 98 : ***rencontre avec un service de placement familial*** pour approfondir une série de questions concrètes.
- 20 novembre 98 : ***participation à une réunion de la « Coordination des O.N.G. pour les droits de l'enfant »*** (dont font partie Défense des enfants international, la Ligue des droits de l'Homme, A.T.D. Quart-Monde, Amnesty international, la Ligue des familles, etc...) en vue de préparer un rapport alternatif concernant le respect des droits de l'enfant en Belgique à envoyer au Comité des droits de l'enfant à Genève. Remise de nos documents analysant le respect des droits de l'enfant en accueil et proposant des améliorations concrètes.
- 15.12.98 : ***rencontre avec Mr MAENE***, « bras droit » de Mme ONKELINX en ce qui concerne l'aide à la jeunesse (cf. résumé dans le journal n°9 p.24). Nous lui avons remis un document proposant des améliorations avant l'accueil puis au cours de celui-ci. Certaines suggestions se verront concrétisées, selon Mr MAENE, dans les arrêtés d'applications du décret de 91.
- 15.12.98 : ***rencontre avec Mr LEONARD***, conseiller juridique auprès du délégué Général aux droits de l'enfant, Mr LELIEVRE. Nous lui avons remis le même document qu'à Mr MAENE. Mr LEONARD nous signale que l'accueil familial est mal connu et fait de nombreuses propositions intéressantes, dont :
 - *demander une étude scientifique de l'accueil via la fondation Roi Baudouin ; il a écrit à la fondation en ce sens.*
 - *Collaborer avec des Universités.*
 - *Organiser un colloque sur l'accueil familial.*
 - *Développer une réflexion sur le plan juridique (trouver des formes juridiques adaptées aux différentes situations d'accueil).*
 - *Demander à un chercheur (Communauté européenne) de comparer les différentes législations européennes.*
 - *Connaître l'avis des pédopsychiatres (via par ex. l'Association professionnelles des pédopsychiatres).*

- Février 99 : *rencontre avec l'Inspecteur pédagogique de la Communauté française* en matière d'aide à la jeunesse :
 - ⇒ obtention d'un subside de 20.000 fr. pour la formation que nous proposons aux familles d'accueil, ainsi celle-ci deviendra financièrement plus accessible
 - ⇒ l'inspecteur serait d'accord de nous donner une information juridique (quelle législation- lois, décrets... - gère l'accueil familial).
- 4 mars 99 : *rencontre avec la fédération des services de placement*. Certaines de nos préoccupations sont communes (ex : bonne préparation de l'enfant à l'accueil, formation des familles d'accueil,...) et des collaborations peuvent s'organiser (ex : échanges de nos revues respectives, échanges d'infos sur des formations ou conférences intéressantes).
- Mars 99 : *envoi d'un document présentant nos propositions d'amélioration de l'accueil* en famille aux principaux partis politiques (en vue des élections).

3. RECHERCHE DE REFERENCES SCIENTIFIQUES.

- Nous continuons à prendre connaissance de *livres spécialisés* relatifs à l'accueil familial ainsi que de témoignages d'enfants ayant vécu l'accueil. Ces livres sont, le cas échéant, présentés dans le journal.
- Nous assistons par ailleurs à *des conférences ou journées de formation*, également résumées dans le journal, telles que :
 - le 26.3.98 : L'inceste : l'acharnement investigateur, l'acharnement thérapeutique, par le Prof. VAN GHYSEHEM
 - le 3.9.98 : Les séparations parents – enfants : solution d'exception, ultime protection, par le Dr M. BERGER
 - le 16.10.98 : (R)établir des liens familiaux, nouveau défi dans l'accueil des tout-petits. (dont est extrait l'exposé du Dr LEMAY « De l'enfant carencé aux parent carencé » la spirale est-elle inexorable ?, journal n°9).
 - 26.2.99 et 1.3.99 : L'inceste - la démarche de compréhension
- la démarche de traitement.
- Les *conférences* que nous organisons nous-mêmes ont aussi pour objectif, outre la rencontre entre familles d'accueil autour d'un thème, d'approfondir nos connaissances avec des personnes dont la compétence est reconnue.
- La *formation* mise en place avec le Dr BOUTSEN vise à approfondir notre connaissances des besoins émotionnels de l'enfant.
- Notre abonnement au « Journal du Droit des Jeunes » nous permet de nous tenir au courant des *aspects juridiques de l'accueil*, des projets de la jurisprudence...
- Le groupe de travail « formation » a élaboré un *document* reprenant les différents points à approfondir.

4. LE JOURNAL

Créé en janvier 97, il paraît trimestriellement. Il se veut lieu d'échanges des expériences et des connaissances, lieu de réflexion. Dans l'avenir, certains journaux pourraient être thématiques (par ex. : préparation de l'enfant à l'accueil). A l'une ou l'autre occasion soit la fédération des services de placement soit le journal « Droit des Jeunes » nous communiquent un article. Cela pourrait être à notre demande sur un sujet spécifique ou à leur initiative un article d'intérêt général. D'autre part, nous avons convenu que nous nous communiquerons les uns aux autres nos activités tout public respectives.

5. PISTES POUR L'AVENIR – PROJETS.

- Proposer des soirées-débats aux familles d'accueil (aspect quelque peu malmené cette année vu le nombre important de contacts officiels...et notre emploi du temps non extensible !)

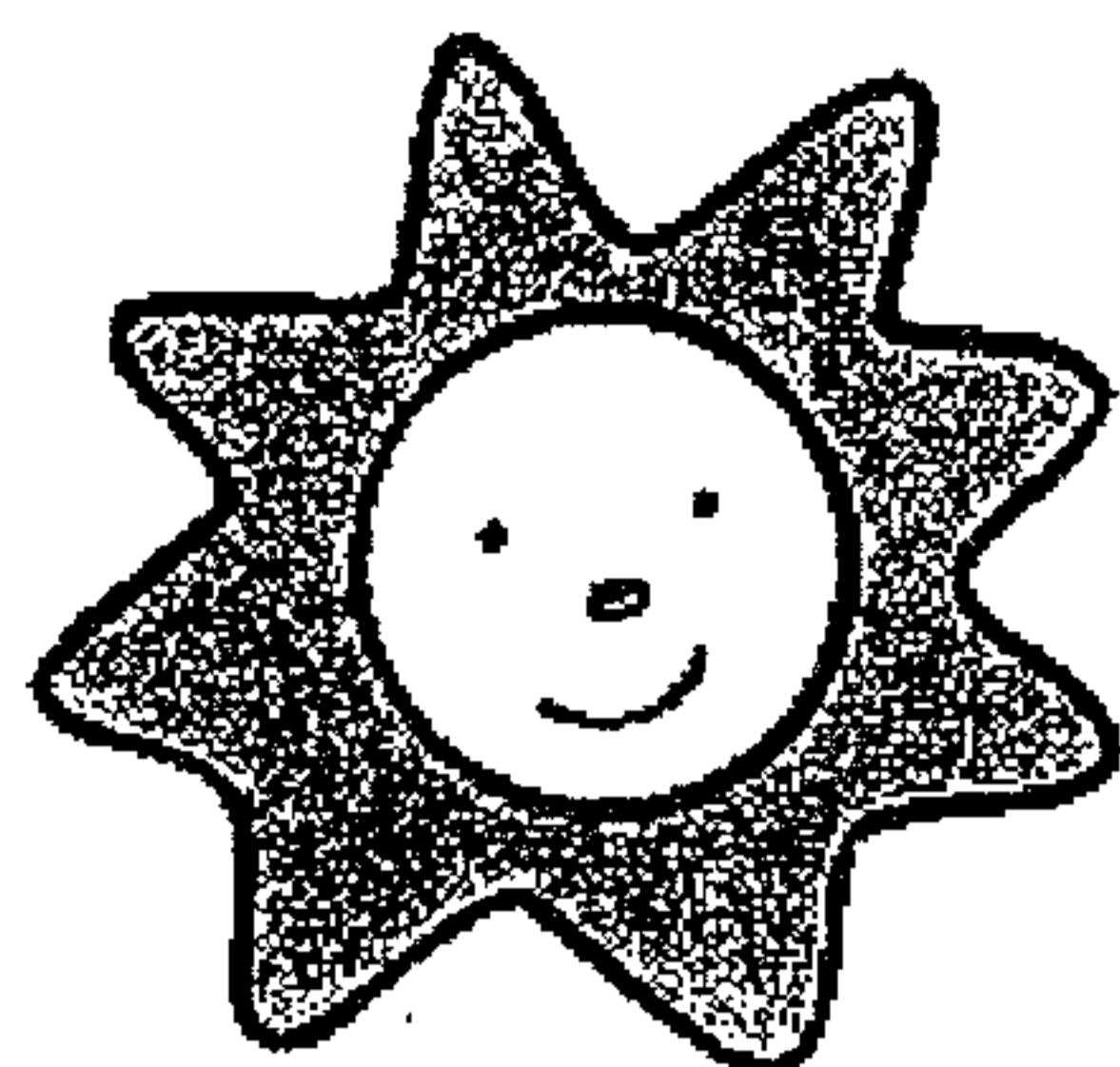
Prochains rendez-vous :

- *Verviers, conférence de Mr DODEMONT, psychomotricien, « Liens entre le développement psychomoteur d'un enfant et la construction de sa personnalité », le 29.4.99.*
 - *Fin avril 99, à Naast (antenne du Hainaut) : soirée - débat présentée par le Directeur du service de placement de Braine l' Alleud sur les liens avec la famille d'origine.*
 - *Barbecue à Bérinzenne (Spa) le 5.9.99*
 - Prise de contacts avec les familles d'accueil ayant manifesté leur intérêt pour des rencontres suite à notre proposition de formation.
 - Approfondissement des divers aspects de l'accueil familial via :
 - un colloque
 - une recherche (Unif., Fondation Roi Baudouin)
 - une reprise de contact avec l'Association professionnelles des Pédopsychiatres.
- Prochains rendez-vous : *les 16 et 17 mars prochains, à Angoulême, l'A.S.B.L. aura une intervention au cours d'un congrès international sur l'accueil familial.*
- Rencontre avec les décideurs :

Prochains rendez-vous :

 - *5.5.99 : rencontre avec le S.A.J. et le S.P.J. de Verviers.*
 - *A organiser prochainement : rencontre similaire avec les S.A.J. et S.P.J. des Ardennes (Arlon, Neufchâteau, Dinant).*
 - Comparaison des différentes législations européennes.

Il est évident que nous ne pourrons mener tous ces projets à bien en même temps et que des priorités devront être établies pour l'année qui vient. Une priorité incontournable sera le contact avec les familles d'accueil, via des contacts individuels ou des soirées.



Vous, Familles d'accueil, parents,
grands - parents, amis...
Les F.A. et la P.O. vous invitent

Le dimanche 5 septembre 1999
à partir de 11 heures

A Berinzenne (SPA) - Suivre flèches « Musée de la
forêt » dès Spa (voir plan)

Au programme :



- Balade dans les environs
- Possibilité de visiter le Musée de la Forêt



A partir de 12H30 :

BARBECUE

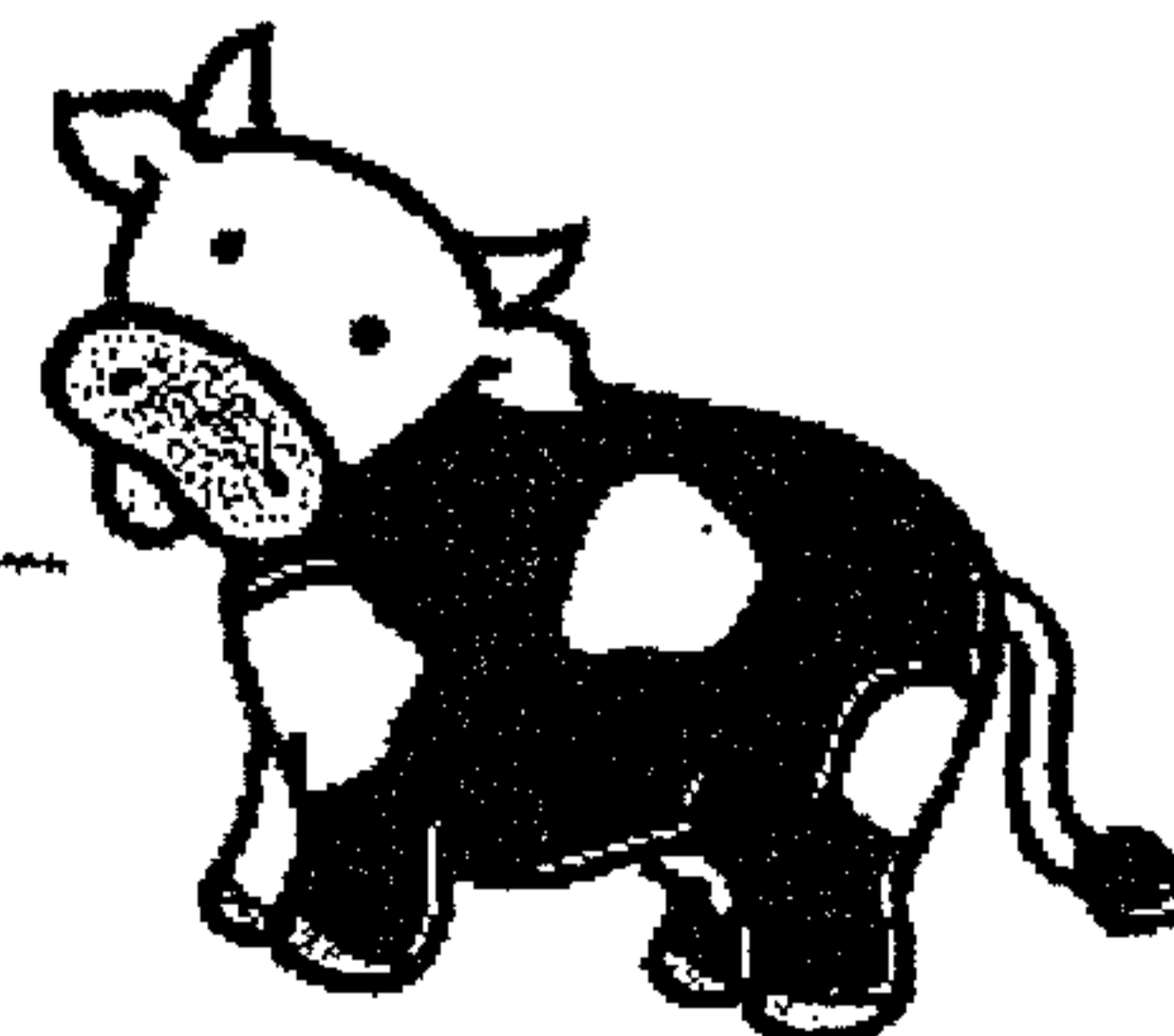
(possibilité de se mettre à couvert si le temps est mauvais)

Au menu :

Pour les ENFANTS : (150 frs) : Apéritif : 1 jus d'orange
Petit pain saucisse - crudités
Dessert + Goûter

Pour les ADULTES : (400 frs) : Apéritif
Brochette saucisse - crudités
pommes de terre
Dessert + Goûter

Toutes boissons à 25 frs, eau + sirop à volonté pour les
enfants.



Autoroute Sortie Spa, Aux Jeux, tout droit

OFFICE DU TOURISME
PAV. DES PETITS - JEUX
PLACE ROYALE
SPA 087/772519

LA REID
THEUX SPA

L'EAU PARFAITE

PARCOURS VITA

PARC A GIBIER
REMOUCHAMPS
MANEGE

MARTEAU

WINAMPLANCHE

DESNIE

STOUMONT LA GLEIZE
REMOUCHAMPS

CREPPE

SPA & ENVIRONS

LA GLEIZE - COO
TROIIS-PONTS

MONT DES BRUMES
FRANCORCHAMPS COO TROIIS-PONTS


FRANCORCHAMPS

PISTE DU MONT DES BRUMES
MOULIN DU RUY
COO. TROIIS-PONTS

STER

STAVELOT

CIRCUIT NATIONAL
MALMEDY STAVELOT



- 1) OFFICE DU TOURISME, DIENST VOOR TOERISME, VERKEERSART, TOURIST OFFICE.
- 2) ETABLISSEMENT THERMAL, THERMALE INRICHTING, THERMAL GEBÄUDE, THERMAL CENTER.
- 3) SPA - MONOPOLE
- 4) POUION PIERRE-LE-GRAND, IRON PETER-DE-GROTE, BRUNNEN PETER-DEK-GROSSE, PETER-THE-GREAT SPRING.
- 5) MUSEE DE LA VILLE D'EAU ET POLICE, MUSEE VAN DE KURBADSTAD EN POLITIEBUREAU, MUSEUM DER KURSTADT UND POLIZEI, MUSEUM OF THE CITY OF SPRINGS AND POLICE.
- 6) HOTEL DE VILLE, GEMEENTHUIS, RATHAUS, TOWN-HALL.
- 7) CASINO ET BIBLIOTHEQUE, CASINO EN STEDELIJKE BIBLIOTHEEK, CASINO UND STÄDISCHE BIBLIOTHEK, CASINO AND MUNICIPAL LENDING LIBRARY.
- 8) POSTE ET TELEPHONE, POSTERIJEN EN TELEFOON, POSTAMI UND TELEFON, POST OFFICE AND TELEPHONE OFFICE.
- 9) EGLISE, KERK, KIRCHE, CHURCH.
- 10) GARE, STATION, BAHNHOF, RAILWAY STATION.

A Spa, Suivez les flèches de "Tusée de la forêt"

Réservation par versement anticipé au n° de compte
001 - 288236 - 47 de l'ASBL « La Porte Ouverte » .

Talon ci-joint à renvoyer à A. ROELANDT - Chemin Sous-Bois, 18 4900 Spa

Ou par fax à A. Roelandt au n° 087/77.03.68

Famille -----réserve----- repas enfants (150)
----- repas adultes (400)

pour la balade du Dimanche 5 septembre 1999.

Famille -----réserve----- repas enfants (150)
----- repas adultes (400)

pour la balade du Dimanche 5 septembre 1999.

Chers Amis,

Dans la continuité des rencontres avec le Dr BOUTSEN, je vous invite à deux soirées de « Travaux pratiques » sur les Emotions.

En utilisant les techniques de relaxation et de sophrologie, je vous propose d'explorer individuellement la traduction de vos propres émotions dans votre corps. Pas de connaissances ni de tenues vestimentaires particulières requises.

R.V. les 17.9 et 1.10.99 à 20h30
au Centre culturel de Spa (rue de la Géronstère, 10)
les 22.10 et 29.10.99 à 20 h 30
à l'école St Joseph de Naast (rue de la Haute Folie, 32
à 7062 NAAST)

PAF 100 F.,

gratuit pour les membres de La Porte Ouverte.

Renée

Médecin généraliste et
formation en sophrologie

INFOS :

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner à :

- Mr et Mme ROELANDT 087/77.03.68
- Mme M H KLUSER 04/370.27.28
- Mr et Mme FALISSE 067/33.57.33
- Mr VANKIMMENADE 02/762.17.63

- Antennes :
- VERVIERS : Mr A. ROELANDT 087/77.03.68
 - BRABANT-HAINAUT : Mr D. FONTAINE 02/355.71.97
 - HUY : Mme A. GOHY 085/21.25.64
 - LUXEMBOURG : Mme C. BELCHE 063/21.76.90

ou écrire à l'adresse suivante : chemin Sous-Bois, 18 à 4900 SPA

Cotisation :

Pour 1999 : **500 FRS** pour le premier membre de la famille,
200 FRS pour le membre suivant vivant sous le même toit.

Pour rappel : peut devenir membre effectif toute personne majeure étant parent, frère ou sœur d'accueil ou ayant vécu en famille d'accueil.

Une carte de membre vous sera envoyée à la réception du paiement.

Cette cotisation donne droit au journal et à l'accès gratuit aux activités ainsi qu'à une voix délibérative à l'Assemblée Générale.

Abonnement au journal seul:

300 FRS par an (4 numéros).

A verser au compte numéro **0 0 1 – 2 8 8 2 3 2 6 – 4 7**
de « *La Porte Ouverte* » chemin Sous-Bois, 18 4900 SPA